

Conseil municipal du 21 novembre 2024

Présents : G. Cleret, I. Banchet, S. Huet, N. Terrier, MC Catry, C. Martin, M. Vanpé, D. Toussaint
Excusé : H. Millon

1 - Approbation du dernier CR : Unanimité

2 - Désignation du secrétaire de séance : D. Toussaint

3 - Protection sociale prévoyance.

Le montant pris en charge par la commune sera d'un montant de 26€ soit le montant maximal.
Unanimité

4 - Annulation de la délibération 035-2019 « Convention de mise à disposition de locaux centre de vacances Le Fau » Unanimité

5 - Délibération : Reversement de la subvention perçue au titre des vacances apprenantes à la Régie Eterpa. Unanimité

6 - Budget général : décision modificative n°1 Unanimité

7 - Positionnement de la commune concernant le transfert de compétence « eau et assainissement » à la communauté de commune. Les élus préféreraient garder cette compétence, sachant que ce sera à la majorité de toutes les communes de la Communauté de Communes du Trièves.

8 - Point sur la réunion avec le CAUE.

La commune a lancé les opérations pour une étude sur la rénovation énergétique des logements de la cure.

Deux scénarios seront étudiés :

1- Isolation par l'extérieur + installation de VMC et poêles à granulés + isolation phonique « légère »

2- Isolation intérieure + installation de vmc et poêles à granulés + isolation phonique « légère »

Le dossier est en cours, un appel d'offre suivra. Les auditions auront lieu le 4 avril 2025.

Le coût de l'étude est estimé entre 12000 et 20000 euros.

Très prochainement une rencontre avec les locataires sera organisée pour leur présenter le projet.

9 – Point sur les travaux

Plusieurs problèmes ont eu lieu sur le réseau d'assainissement et d'eau :

Bouchage compliqué à bourg menu, puis un autre avant la station d'épuration. Coût 2700 € + 1300 €

Grosse fuite d'eau à Larsay Coût 900€

Surpresseur de Pré clos qui a grillé coût d'environ 1600€

La commune a pour projet de finir de rénover les conduites du bas de Larsay

10 – Questions diverses

Les travaux de la microcentrale ne sont toujours pas terminés, manque de sérieux évident de l'entrepreneur malgré les multiples relances de la mairie.

1ère tranche des travaux d'enfouissement terminée, la 2ème tranche sera le câblage et le rebranchement de toutes les lignes.

Les travaux de Bouchier sont eux aussi terminés, pas mal de retard et difficultés à constater.

Infos : La commune sera éligible à la fibre en juin 2025

Vœux du maire prévus le 11 janvier 2025 à 11H

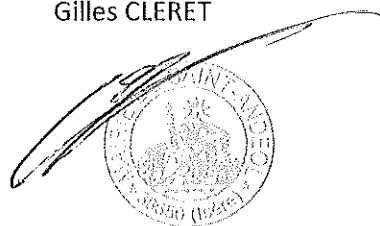
Constatation de nids de chenilles processionnaires dans la commune

Fin du conseil à 21H40

Vu pour être affiché le 14/01/2025, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Saint-Andéol, le

Le Maire,

Gilles CLERET



Le Secrétaire,

David TOUSSAINT

The image shows a handwritten signature of David TOUSSAINT in black ink. The signature is stylized and written in a cursive script.